Décision 26-DCC-115 du 06 mai 2026

relative à la prise de contrôle exclusif des marques Brandt, Vedette, Sauter et De Dietrich ainsi que de certains autres actifs corporels détenus par les sociétés Groupe Brandt et Brandt France par la société Cafom SA

Posted on: 06 mai 2026 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	société Cafom SA
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	marques Brandt, Vedette, Sauter et De Dietrich certains actifs corporels détenus par les sociétés Groupe Brandt et Brandt France

Lire

Le texte intégral de la décision
124.23 Ko